

Document mis à jour le 12 janvier 2021

Nota

Comme son nom l'indique, ces fiches de « Repères historiques » ne sont que l'indication chronologique des principaux faits marquants liés au sujet traité. Ces fiches ne sont en aucun cas des analyses. Leur objectif est simplement de donner au lecteur des indications de bases, en lui permettant, s'il le désire, d'aller « plus loin ».

Le chantier international de jeunes bénévoles, auparavant désigné chantier international de jeunes volontaires, repose sur la constitution d'une équipe de jeunes originaires de différents pays, réunis pendant quelques semaines pour la réalisation de travaux d'utilité sociale, culturelle ou environnementale. L'objectif est double : éduquer la jeunesse par la vie de groupe, la rencontre internationale et la réalisation d'un projet commun, et servir une collectivité ou une association par la réalisation de travaux à bas coût.

Plan

- I - Aux sources : des initiatives associatives en faveur de la paix
- II - Le travail volontaire comme politique de jeunesse d'État (1958 - 1987)
- III - Au défi de la marginalisation

I - Aux sources : des initiatives associatives en faveur de la paix

Les actuelles associations de chantiers se reconnaissent un acte de naissance commun dans le chantier d'Esnes-en-Argonne, près de Verdun, qui se tint de novembre 1920 à avril 1921. Une poignée de pacifistes, regroupée autour du protestant suisse Pierre Ceresole et du quaker anglais Hubert Parris, s'y était donné rendez-vous pour participer à la reconstruction du village, et témoigner ainsi de leur volonté de construire, dans tous les sens du terme, la paix.

Si l'équipe ne compte aucune personne de nationalité française, la présence en son sein d'hommes originaires de pays anciennement ennemis (Allemagne, Hongrie) conduit à l'émergence de tensions et à la fin de l'expérience. Celle-ci amène néanmoins à la constitution du premier mouvement international de chantiers, le Service civil international (SCI), dont la branche française est constituée en 1936. Durant l'entre-deux-guerres, les premiers « civilistes » (surnom donné aux militants du SCI) organisent d'autres interventions de secours aux victimes de catastrophes naturelles (inondations, avalanches, tremblements de terre).

En 1924, un autre mouvement pacifiste est fondé : le Mouvement chrétien pour la paix. Si ce dernier n'organise, au cours des années 1930, que des rencontres internationales de jeunes, il participera au sortir du second conflit mondial au développement des chantiers de jeunes.

Durant la guerre, l'activité de ces deux mouvements pacifistes est mal connue, et l'activité de chantiers s'arrête. De son côté, le gouvernement de Vichy instaure en 1941 une nouvelle forme de service national obligatoire appelés « chantiers de la jeunesse française », ce qui ne sera pas sans causer des confusions entre ces deux formes de chantiers.

Jeunesse et reconstruction en 1948, Concordia en 1950, Moulin des apprentis en 1951, Section des jeunes du Mouvement chrétien pour la paix en 1956, Compagnons bâtisseurs en 1957 : les associations de chantiers de jeunes se multiplient après la Libération.

Portés par des idéologies spécifiques, issus de milieux confessionnels, étudiants, patronaux ou artisanaux, les chantiers divergent dans leurs mises en œuvre selon que la priorité est donnée à la formation de la jeunesse ou à la réalisation d'un service d'entraide. Quant au caractère international du recrutement, il s'impose rapidement à toutes les associations, aidé en cela par la création, sous l'égide de l'Unesco, du Comité de coordination des chantiers internationaux en 1948, qui favorise notamment la mise en relation d'associations de différents pays.

De son côté, si la direction générale du ministère de la Jeunesse et des Sports verse aux associations nationales une subvention annuelle, elle reste en retrait du développement de cette activité. Ses seules actions notables sont la mobilisation de ses établissements (centres régionaux d'éducation populaire, centres régionaux d'éducation physique) pour l'accueil de chantiers durant les années 1950, et l'appui pour l'organisation de deux stages de formation de cadres (1952 et 1953).

Contrairement aux pays de l'Est, la mobilisation de la jeunesse en faveur de la reconstruction du pays n'a pas opéré en France. Au cours des années 1950, les deux seuls chantiers ont été celui de forestage (qui n'est pas sans rappeler les chantiers de la jeunesse de Vichy) et celui auprès des coopératives ouvrières du logement « Castors ».

II - Le travail volontaire comme politique de jeunesse d'État (1958 - 1987)

À la suite de la constitution d'un haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports en 1958, une nouvelle ère s'ouvre pour des chantiers de jeunes qui accèdent au rang de politique publique ; ils constituent même l'objet du premier organisme de cogestion fondé durant le « septennat Herzog » : Cotravaux, association de cogestion pour le travail volontaire des jeunes (1959).

Alors même que les associations de chantiers ne se reconnaissaient pas entre elles comme fondant un secteur spécifique (absence de coordination associative), le haut-commissariat réunit autour de la table neuf associations et sept ministères (sur les quinze que comptent le gouvernement).

Il s'attribue le poste de secrétariat général, déléguant l'une des deux vice-présidences au représentant du ministère de l'Intérieur, les trois autres postes du bureau étant réservés aux associations. Ces dernières sont majoritaires au conseil d'administration et à l'assemblée générale, et disposent d'une relative liberté de décision, comme dans la définition des critères d'attribution des subventions aux opérations de chantiers. Car la création de Cotravaux s'accompagne de l'affectation de moyens financiers conséquents (aide directe pour les chantiers et les stages de formation de cadres) et de moyens humains nouveaux, à travers l'équipe salariée de Cotravaux.

Cette dernière travaille à la promotion des chantiers, tant auprès des jeunes que des potentiels bailleurs. Mais surtout, la dimension interministérielle de Cotravaux se traduit par une mobilisation directe de certains ministères, notamment celui de l'Intérieur, qui édicte des circulaires à l'attention des préfets requérant leur mobilisation pour trouver de nouveaux bailleurs.

Les chantiers doivent contribuer aux politiques d'aménagement du territoire et d'équipements sportifs et socioculturels, ainsi qu'à la nouvelle politique de préservation du patrimoine bâti et de recherche archéologique.

Ce soutien multiforme de la part de l'administration se traduit rapidement par une hausse de l'activité : le nombre de chantiers estivaux passe de 162 en 1960 à 339 en 1964, et le nombre d'équipes de 194 à 636. De 3 465 en 1959, le nombre de volontaires atteint 16 662 en 1967.

Après le pic de 1967, une décrue s'amorce, illustrant probablement un désintérêt de la part des nouvelles générations pour ce qui peut être perçu comme une forme d'encadrement de la jeunesse. Néanmoins, après être passée sous le seuil des 8 000 volontaires en 1974, l'activité repart à la hausse et le cap des 12 000 est de nouveau franchi en 1980. Le nombre des équipes de chantiers continue d'augmenter du fait de la réduction du nombre de jeunes par équipe, le mouvement favorisant de plus petits effectifs engagés au cours des années 1960 se poursuivant (24 jeunes par équipe en moyenne en 1967 contre 17 en 1975).

Au cours des années 1970, la libéralisation des mœurs, commencée à la fin des années 1950 dans certaines associations, se finalise : la répartition genrée des différentes tâches d'un chantier est oubliée, même si l'intendance semble rester majoritairement l'apanage de la gent féminine ; les jeunes filles accèdent à la direction des chantiers ; elles deviennent même majoritaires au sein des équipes estivales à partir des années 1980, tout en buttant sur un plafond de verre : les instances de direction restent encore majoritairement masculines.

Au niveau de l'activité, les chantiers doivent dorénavant s'inscrire dans une action à plus long terme, favorisant l'animation rurale, la conscientisation des opprimés et la protection de l'environnement.

Pour répondre au chômage croissant des jeunes, les gouvernements initient des programmes d'insertion sociale et professionnelle à partir de 1977. Au début des années 1980, les associations de chantiers, fortes de leur expérience dans l'encadrement de jeunes, sont sollicitées par les autorités pour développer des expériences de chantiers d'insertion (contrat de jeunes volontaires en 1982, travaux d'utilité collective en 1984, etc.). Ces premières expériences provoquent au sein des associations des questionnements idéologiques et pédagogiques sur cette nouvelle forme de chantiers pour les jeunes, amenant certaines à se référer pour la première fois à l'éducation populaire.

La priorité donnée à l'insertion sociale de la jeunesse, et la décentralisation engagée au même moment sont les deux arguments avancés par les ministères successifs entre 1984 et 1987 pour justifier la fin de la cogestion. En janvier 1987, les membres ministériels se retirent, laissant Co-travaux se transformer en coordination associative.

III - Au défi de la marginalisation

La disparition de l'organisme de cogestion, accompagnée d'une déconcentration des crédits au niveau des directions régionales, fragilise un peu plus un secteur qui voit son activité stagner. En 1993, il y a toujours plus de 11 000 volontaires. Mais derrière les données se cache une transformation du secteur : des associations locales se saisissent de cette activité, alors que certaines associations nationales sont en difficulté, deux d'entre-elles disparaissant même entre 1989 et 1990 (Études et Chantiers, Le Moulin des apprentis).

Si les années qui suivent la fin de la cogestion sont marquées par des opérations et programmes ministériels visant à inciter et soutenir certaines formes de chantiers (opération « campus du patrimoine » en 1987, « projets J », « ateliers de proximité » et « ateliers de dépaysement » notamment au début des années 1990) et par la publication de quelques circulaires interministérielles au milieu de la décennie, les années 2000 voient la fin d'une politique de jeunesse spécifique.

En 2001 est publiée la dernière circulaire chantiers de l'administration du ministère de la Jeunesse et des Sports. S'en suit la suppression par plusieurs directions régionales de la ligne de crédits dédiée à cette activité.

En 2012, la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) initie un groupe de travail national sur les chantiers de jeunes, mais les préconisations de ce dernier (circulaire ou paragraphe spécifique dans une directive nationale d'orientation, ligne de crédits dédiée, etc.) ne sont pas retenues et seul un 4 pages est édité et posté, avec un recueil de fiches de « bonnes pratiques », sur l'intranet du ministère.

En 2020, quelques directions régionales, où l'activité des chantiers est ancrée historiquement (principalement un grand quart sud-est) continuent de soutenir les chantiers, en partenariat avec les Conseils régionaux.

Malgré cela, l'activité de « chantiers » ou de « travail volontaire » a inspiré de nombreuses collectivités locales, qui ont pu développer des chantiers avec contrepartie (engagement du jeune à réaliser des travaux d'intérêt collectif dans sa commune contre une bourse, souvent fléchée sur le financement d'une formation au brevet d'animateur BAFA, d'un permis de conduire ou d'un séjour de vacances) ; des organismes socioéducatifs ont développé de leurs côtés des chantiers de rupture, alors que des associations, principalement environnementales, ont repris à leur compte les chantiers de week-end. Cette diversité des formes du « travail volontaire » a conduit Cotravail à initier en 2005 un observatoire national des actions collectives, bénévoles et volontaires, afin de rendre compte de cette forme d'engagement de la jeunesse.

Fiche réalisée par

Arnaud LOUSTALOT

*Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse
(CÉPJ)*

Docteur en sciences de l'éducation

Membre du collège scientifique du CHMJS